

# Comment se débarrasser de l'islam en France ? Par Jeanlg75

written by Jeanlg75 | 23 septembre 2014



✘ Pour compléter l'excellent [article](#) de Philippe le Routier qui ne veut pas d'Etat Islamique de France, je réagis vis à vis d'un [article](#) paru dans Riposte laïque « *Vouloir interdire l'islam est-il une stratégie gagnante ?* » signé Roger Champart. Il y a un consensus national sur « la volonté de mettre fin à l'islamisation de la France. C'est le plan d'actions qui diverge ! En fonction des différentes sensibilités « Patriotique », certains souhaitent l'interdiction de l'idéologie de l'islam, d'autre l'interdiction du coran et encore d'autres criminaliser l'islamisme en France.

Je me rangerai du côté de Christine Tasin, sur le fait qu'il est impossible d'interdire la diffusion du coran et encore moins d'interdire la pratique de l'islam en France. Que ce soit de l'Union européenne, ou hors de l'UE pratiqueraient, sur nous des mesures de rétorsions, des plainte de l'un des 57 pays musulmans qui ont signé la Charte des droits islamique de l'homme (droit de l'homme vu par la charia, c'est tout dire) ou simplement d'associations pro-islamique quelles soient de gauche ou musulmane.

**La question mérite un débat national.**

Si on analyse cette « islamisation, on peut en décrire plusieurs facteurs :

### **Facteur de population**

Depuis plus de trente ans, le contingent de l'immigration musulmane est ultra-majoritaire en France; En stoppant l'afflux massif de cette immigration, on stabilise le nombre de ceux présents.

### **Facteurs démographiques**

Ceux qui sont là, font des enfants, eux-mêmes conditionnés, formatés pour être « musulmans. Une réforme en profondeur du code de la nationalité et de la Citoyenneté s'impose pour diminuer le « stock » de musulmans étrangers présents ou en devenir. à l'image de la réforme du Canada (loi dite C-24)

(<http://pvtistes.net/canada/le-projet-de-loi-sur-la-citoyennete-canadienne-cree-des-remous/>, surtout en ce qui concerne « les fraudes de nationalité de convenances ». )

Si on ajoute interdiction d'être binational pour les mandats éligibles ou fonction régaliennne (Conseil municipal, Maire, député, Sénateurs, Ministre, Président, fonctionnaires et assimilé fonctionnaire...) cela évitera que des législateurs votent en fonction de l'intérêt de leur propre communauté, musulmane entre autres.

### **Facteurs économiques**

En donnant la priorité aux seuls détenteurs du Carte d'Identité Nationale (CNI), c'est toute la politique d'immigration du MEDEF qui s'écroule comme un château de carte. Toutes les pompes aspirantes de l'immigration économique seront taries : l'emploi, l'accès au logement sociaux, l'école, les Université, les Grandes Ecoles (médecine...), allocations et aides sociales, santé gratuite, scolarité gratuite, les Universités, les grandes écoles, l'apprentissages, et toutes fonctions publiques. Combien de temps et combien d'immigrés, devront repartir au pays d'origine ou migrer ailleurs ?

### **Facteur politique**

Est-ce Marine le Pen la solution ?

La réponse est oui, car élue, elle aura sa majorité législative et même sénatoriale. Elle seule pourra mettre en place les réformes nécessaires comme vu plus haut et surtout, et c'est le plus important,

les Français seront adhérents à part entière de la « re- migration » ; le consensus populaire fera taire les associations et les syndicats radicaux. Les Médias devront suivre puisque leurs « téléspectateurs » veulent ces réformes et que ce sont surtout les clients des sponsors qui financent les Médias... Le cercle vertueux enfin en marche...

### **Facteur psychologique**

Avec de nouvelles lois défendant la laïcité de la République partout dans le domaine privé (entreprises..) et public (tous ce qui n'est pas privé), les nouveaux codes de naturalisation et de la Citoyenneté, une liberté d'expression « publique et privée » garantie par la constitution, permettra à tous les Patriotes de critiquer ouvertement le coran et ses conséquences mortifère de l'islam en France et dans le monde. Aucune association ne pourra porter plainte pour « blasphème » ou écrit apocryphe contre l'islam ou le coran.

Nul doute que l'élection de Marine Le Pen en 2017 donnera le top départ de la dé-islamisation de la France. En moins de 24 mois, plus une seule voilée, plus une mosquée financée par les communes, plus de plaintes pour blasphème plus de revendications islamiques dans les entreprises dans les espaces publics et de moins en moins de racailles puisque expulsées ou expulsables etc.. Puisque l'islam est une idéologie, c'est avec des moyens politiques quelle sera éradiquée de l'espace audio-visuel (prosélytisme), l'islam retournera là où il était : une adoration sectaire.

Oui, l'élection de Marine Le Pen est irrémédiablement liée à notre libération (politique, économique et culturelle). Nous ne sommes plus au temps de Charles Martel, mais chaque bulletin de vote FN/RBM, est une arme brandie contre l'islamisation de la France. Marine Le Pen n'est ni Charles Martel ni Jeanne d'Arc, mais elle n'est pas non plus Giscard, Mitterrand, Sarkozy et encore moins Hollande. La France, avec Marine Le Pen, élue démocratiquement, pourra doter la France d'un arsenal législatif suffisant, adapté contre ce qui était au début une volonté de la France de permettre à des populations démunies du Maghreb, d'Afrique ou du subsaharien, de venir en France, mais qui est devenue, en trente ans, une véritable « population musulmane » communautaire indépendantiste, rebelle en trop grand nombre aux lois

de la République Française.

**Jeanlg75**